

2 novembre
Feuilleton des Pétitions, n° 1

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

1^{er} FEUILLETON DE PÉTITIONS.

Vendredi 4 novembre 1831, la commission des pétitions d'octobre fera son rapport sur les pétitions suivantes :

N° 40. (M. de le Haye, rapporteur.)

Le sieur Van der Beken, d'Anvers, demande à pouvoir soumettre à l'examen de la chambre ses titres à obtenir une place.

N° 41. (M. Corbisier, rapporteur.)

Le sieur Plaideau, père, de Menin, propose l'exécution de divers travaux publics pour occuper les ouvriers sans travail.

N° 42. (M. de le Haye, rapporteur.)

Le sieur Hubert Eug. Desmet, d'Audenaerde, se plaint d'avoir été mis à la retraite par le gouvernement provisoire, et demande ou sa réintégration en sa place de premier président du tribunal d'Audenaerde, ou son entier traitement.

N° 44. (Le même rapporteur.)

Le sieur Val. Panc. Richard , géomètre de 1^{re} classe , domicilié à Diekirch , demande de pouvoir reprendre ses fonctions , et même d'être nommé contrôleur.

N° 45. (M. Jonet , rapporteur.)

M. P. J. Demoor , d'Ixelles , prie la chambre de vouloir examiner : 1° Conformément à la constitution et aux lois , les conseils communaux , et le droit d'exiger des droits sur les chiens ; 2° si ces conseils ont le droit d'exiger le tiers du montant de la contribution personnelle pour la répartition de la commune ; et de quel droit et en vertu de quelle loi la régence a le droit d'exiger douze florins par année des personnes ou ménages qui ne font pas partie de la garde civique.

N° 46. (Le même rapporteur.)

Plusieurs cultivateurs de la commune d'Ongrée , près de Liège , demandent l'interprétation de l'art. 7 , paragraphe 1^{er} du décret du 6 mars 1831 , sur les barrières , en vertu duquel le tenant-barrière du Val-Benoit exige le droit de barrière sur les charriots qui passent à vide , allant chercher , ou après avoir conduit de l'engrais pour l'agriculture.

N° 48. (M. Thienpont , rapporteur.)

Dix-huit distillateurs de Liège proposent quelques amendemens au nouveau projet de loi sur les distilleries , arrêté par l'assemblée des distillateurs convoquée à Bruxelles par M. de Brouckere , alors ministre des finances.

N° 49. (Le même rapporteur.)

Le sieur Brunfaut, intendant militaire, dans un mémoire imprimé et distribué aux membres, se défend des imputations qu'il prétend lui avoir été adressées par le ministre de la guerre, dans la séance de la chambre du 28 septembre dernier, et demande une enquête, si les faits qu'il soumet et les pièces qu'il y joint, déposées en original au secrétariat, ne justifient pas suffisamment sa conduite.

N° 50. (M. de le Haye, rapporteur.)

Le sieur vicomte du Toict, de Courtray, réclame l'arriéré de sa pension.

N° 51. (M. Boucqueau de Villeraie, rapporteur.)

Le chevalier Léopold de Wolff, d'Ipres, demande à la chambre de signaler les auteurs de nos désastres du mois d'août dernier.

N° 52. (M. Verdussen, rapporteur.)

Plusieurs porteurs de certificats dits *domein losrenten*, de Bruxelles, demandent que le gouvernement en paie les intérêts et en fasse le remboursement.

N° 53. (M. Boucqueau de Villeraie, rapporteur.)

Le sieur Simon Lubin annonce qu'il a trouvé un remède pour guérir toutes les maladies, et demande que la chambre prenne sa découverte dans la plus haute considération.

N° 54. (M. Corbisier, rapporteur.)

Le sieur Wiet, de Maestricht, demande une in-

(4)

demnité pour les dégâts causés à sa maison par les volontaires du général Mellinet.

N° 54 *bis*. (M. Verdussen, rapporteur.)

Des négocians du canton de Dour demandent la révocation de l'arrêté du 25 mars dernier, qui limite le nombre des bureaux d'exportation, d'importation et de transit pour les sucres, avec décharge de l'acise.

N° 55. (M. Verdussen, rapporteur.)

Le sieur C. Willemis, à Desselghem, demande qu'il soit fait plusieurs changemens à la loi du 26 août 1822, sur les sels.

N° 56. (M. de le Haye, rapporteur.)

Le sieur Bary, à Nivelles, demande à être mis en activité en qualité de chirurgien-major dans les armées.

N° 59. (Le même rapporteur.)

M^{me} V^e Cath. Delahaye demande une pension en faveur des services rendus par son mari, en qualité de procureur du roi, près le tribunal de Malines.

N° 62. (Rapporteur, M. Boucqueau de Villeraie.)

La dame Chaumeton, ayant trouvé un remède contre la brûlure, demande qu'il soit classé dans la nomenclature des remèdes médicaux.

N° 63. (Rapporteur, M. de le Haye.)

Le sieur J. Marcq Jos., l'écrivain de Neufenvieson, demande une place au ministère de l'intérieur.

N° 64. (Rapporteur, M. Verdussen.)

Le sieur J. G. François, à Bruxelles, demande qu'un emprunt de 30 millions au lieu de 10 millions, à répartir par une commission spéciale, soit mis à la disposition du gouvernement pour le service du ministère de la guerre.

N° 65. (M. Thienpont, rapporteur.)

Quelques membres du conseil communal de Steene (Flandre occidentale), demandent que la nomination des gardes champêtres soit attribuée au conseil communal et proposent un nouveau mode de répartition des taxes dites *abonnemens*.

Quelques membres du conseil communal de Mariakerke (Flandre orientale), se rallient à cette dernière proposition.

N° 67. (Le même rapporteur.)

Vingt-trois propriétaires de Bruxelles et de Malines demandent une loi qui autorise tout propriétaire, ou locataire principal, à faire déguerpir et, sans aucune formalité de justice, mettre sur le carreau les meubles et effets de son locataire ou sous-locataire en retard, dont le loyer ne s'élève pas au-dessus de 27 $\frac{1}{2}$ cents par jour.

N° 68. (M. de le Haye, rapporteur.)

Le sieur Dubosch, directeur en chef de la Wateringue du Capitalen-Dam, demande à la chambre de faire évacuer, par les Hollandais, les positions du Verlaet et du Capitalen-Dam.

N° 69. (M. Jonet , rapporteur.)

Le sieur Docquier, de Chimay, qui dit avoir deux fils au service militaire à Batavia, demande ce qu'il doit faire pour en justifier et par là exempter son 3^e fils du service qu'on exige de lui.

N° 70. (M. Corbisier , rapporteur.)

M^{lles} A. S. et Adèle Van Gestel, de Bruxelles, réclament une indemnité pour la perte de leur mobilier, pendant les journées de septembre 1830.

N° 71. (Le même rapporteur.)

Plusieurs distillateurs de Namur prient la chambre de s'occuper d'un nouveau projet de loi sur les distilleries.

N° 73. (M. Jonet , rapporteur.)

Nicolas Pierard, garde civique du 1^{er} ban de la commune de Montigny-sur-Sambre, se plaint de ce qu'en lui appliquant les décrets et arrêtés des 16 juin 1808, 16 février 1814, et 17 septembre 1824, par suite de l'art. 21 de la loi du 18 janvier 1831, on ne lui permette pas de se marier sans l'autorisation de ses chefs.

N° 74. (M. de le Haye, rapporteur.)

Le sieur Léopold de Wytschaete soumet à la chambre quelques réflexions relatives au dernier emprunt.

N° 75. (M. Corbisier , rapporteur.)

Le sieur Ant. Jérôme Debiber, de Valferdange,

demande l'autorisation de faire entrer libres de droits, dans le royaume, quelques effets venant de Thionville.

N° 76. (M. de le Haye, rapporteur.)

La dame de Rasquinet, de Liège, demande un congé pour son fils, milicien de 1826.

N° 77. (M. Verdussen, rapporteur.)

Des négocians de la province de Namur demandent que le bureau de Bruly soit désigné comme bureau de transit pour les sucres.

N° 78. (Le même rapporteur.)

Le sieur Henry, à Dinant, demande que le bureau de Heer soit désigné comme bureau de transit pour les sucres.

N° 79. (Rapporteur, M. Boucqueau de Villeraie.)

Le sieur J. G. François met sous les yeux de la chambre, les détails qu'exige l'organisation d'une armée de 65 mille hommes.

N° 80. (Le même rapporteur.)

Le sieur Stoop, instituteur, à Stekene, district de St Nicolas, réclame le paiement d'un mandat de 100 florins, qu'il a reçu de l'ancien gouvernement à titre de gratification.

N° 81. (M. Jonet, rapporteur.)

Pierre Mathieu Kesseleer, né Prussien, receveur des contributions directes à Bascharage (Luxembourg),

(8)

n'ayant pas fait la déclaration prescrite par l'art. 133 de la constitution pour devenir Belge, demande d'être relevé de la déchéance qu'il a encourue.

N° 82. (Le même rapporteur.)

P. J. Mangez, de Saint-Nicolas, demande que tous les citoyens soient appelés à voter pour ou contre les 24 articles, sur des registres qui seront ouverts dans toutes les communes.

N° 83. (M. Corbisier, rapporteur.)

Le sieur F. J. Drion, senior, de Lodelinsart, demande que les redevances fixes et proportionnelles sur les mines, soient remplacées par un droit de patente.
